L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°312 du Jeudi 8 Janvier 2026

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo *(Edition imprimée)*

Réveillon d'armes 2025

Denis Sassou-Nguesso appelle la Force publique à sécuriser l'élection présidentielle

(P.3)

La photo de famille autour du Chef de l'Etat

Rassemblement Citoyen RC

Message du président Alphonse Claude N'Silou au 6ème congrès ordinaire du P.C.T

(P. 7)

Commentaire

Les réseaux sociaux ou l'explosion du ministère de la tchatche !

(P.2)

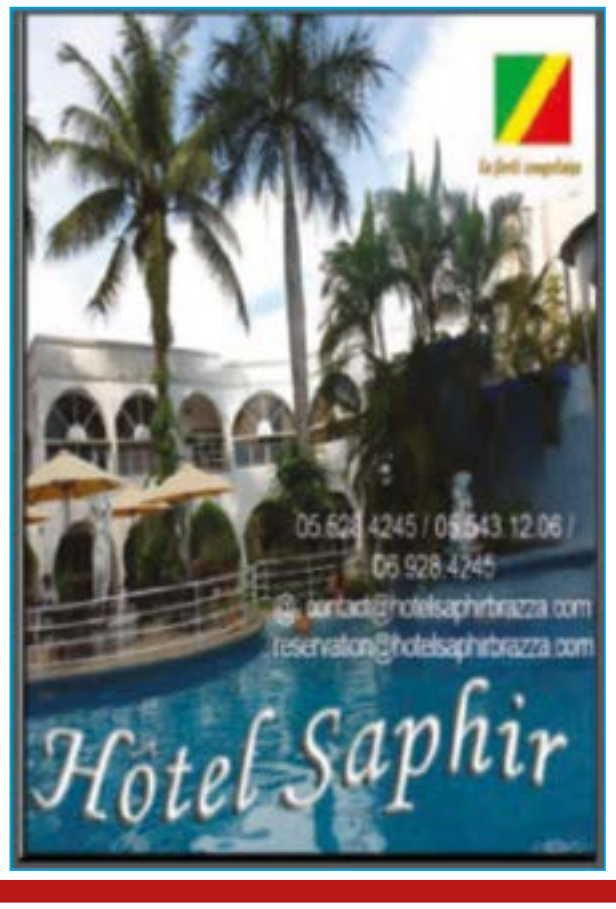

Les réseaux sociaux ou l'explosion du ministère de la tchatche !

Il est clair que le début du 21ème siècle est marqué par l'expansion des réseaux sociaux, ces moyens de communication sociale qui permettent à la fois d'atteindre le public et de réseauter des groupes de gens inter-agissants, grâce à l'Internet. Apparus à la fin des années 70 aux Etats-Unis, à l'initiative de deux Américains à l'origine du premier site Internet permettant l'échange d'informations, les médias sociaux ou plus prosaïquement les réseaux sociaux ont connu un développement rapide à partir des années 90, grâce au World wide web (W.w.w), la toile mondiale signifiant l'Internet. Le succès des réseaux sociaux a provoqué l'explosion du ministère de la tchatche, où des gens développent des talents de grands parleurs, communicateurs, pédagogues, tribuns et aussi de donneurs de leçons ou de manipulateurs.

Le nombre d'Africains actifs sur les réseaux sociaux en 2024.

Du coup, les réseaux sociaux charrient tout: du bon et du mauvais grain. Se limiter aux réseaux sociaux pour s'informer comporte beaucoup de risques d'abrutissement. Dans ce fleuve qui charrie tout, il faut être un as pour savoir distinguer le bon grain de l'ivraie. Il s'agit d'être capable, devant chaque produit, de différencier ce qui relève de la rumeur, de l'information, de la désinformation, de la mésinformation, de la manipulation, de l'escroquerie, etc. Et ce n'est pas du tout facile évidemment. On tombe dans le piège, même quand on est fort prudent.

Point n'est besoin de vouloir laisser croire que les médias classiques disent la vérité. Le terme *«fake news»,* popularisé par le Président américain, Donald Trump lors de son premier mandat (2017-2021) est tourné principalement contre les médias classiques et leurs journalistes. Peu avant son deuxième mandat, D. Trump a créé son propre réseau social qu'il a baptisé *«Truth social»,* après son bannissement des plateformes traditionnelles comme Twitter, Facebook et YouTube. Il prétend ainsi ne dire que la vérité. Mais, tout le monde sait que c'est sa vérité à lui et ses partisans.

Les médias classiques ont au moins l'avantage d'avoir une forme objective de traitement de l'information, quand bien même chaque média a sa ligne éditoriale. *«Les faits sont sacrés, mais le commentaire libre»,* dit un principe fondamental en matière de presse. Les journalistes ont l'obligation professionnelle et déontologique de rapporter les faits avec exactitude et en intégralité, mais ils sont libres des interpréter, les analyser et les commenter. Et les citoyens sont libres de suivre ou non leurs commentaires, analyses ou opinions. Le reste est un jeu d'influence. Un journaliste influent peut faire passer son opinion pour de la vérité. Mais, ce n'est là qu'un jeu d'influence, surtout dans les réseaux sociaux où l'on a consacré une race d'acteurs appelés *«influenceurs».* S'il y a des influenceurs, c'est qu'il y a des influencés. Ah, la communication du 21ème siècle!

Martin BALOUATA-MALEKA

Commentaire

Que doivent représenter les héros nationaux pour la jeunesse d'aujourd'hui?

Dans un Congo confronté à la précarité sociale et à une crise silencieuse de repères éthiques, la transmission de l'histoire nationale interroge. Les héros congolais, longtemps cantonnés aux commémorations officielles, peuvent-ils encore parler à la jeunesse d'aujourd'hui et raviver en elle l'amour de la patrie, le sens du sacrifice de soi et l'envie de construire l'avenir commun?

Devant le siège de la Primature, à Brazzaville, trônent les bustes des personnalités ayant marqué l'histoire du Congo.

En quête de modèles, une grande partie de la jeunesse congolaise grandit dans un contexte marqué par les difficultés socio-économiques et une forte exposition aux modèles venus d'ailleurs. Stars du sport international, influenceurs des réseaux sociaux ou figures de réussite rapide occupent largement l'imaginaire collectif de la jeunesse congolaise, comme dans d'autres pays africains d'ailleurs. Dans ce paysage, les héros nationaux congolais semblent souvent relégués aux discours officiels, aux noms de rues, places et édifices publics ou aux commémorations officielles ponctuelles. Pourtant, leur rôle pourrait être bien plus inspirateur si la jeunesse congolaise s'intéressait à leurs modèles.

Des héros pour comprendre l'histoire, pas pour la figer. Des figures emblématiques comme Mabiala-Ma-Nganga, Bouéta-Mbongo, Obambé Mboundzé, André Grenard Matsoua, Jean Félix-Tchicaya, Jacques Opangaut, Fulbert Youlou, Robert Stéphane Tchitchellé, Simon-Pierre Kikhounga-Ngot, Marien Ngouabi, des leaders politiques et syndicalistes, des sportifs et acteurs culturels ont marqué l'histoire du territoire du Congo à différentes époques.

Pour la jeunesse d'aujourd'hui, ces héros ne doivent pas être présentés comme des personnages idylliques, mais comme des acteurs pouvant inspirer le combat pour la défense de nos libertés, le respect de notre souveraineté et le développement de notre pays. Un héros crédible est un être humain inscrit dans son contexte, avec ses forces, ses limites et parfois même ses contradictions. C'est cette approche qui permet aux jeunes de s'identifier et de tirer des enseignements utiles, pour donner sens à leur engagement au service de la patrie.

Au-delà des faits historiques, ce que les héros nationaux doivent transmettre à la jeunesse congolaise, ce sont avant tout des valeurs: le courage face à l'oppression; le sens du collectif; la dignité; l'engagement pour une cause plus grande que soi; la résistance à l'injustice. Dans un pays où beaucoup de jeunes doutent de leur avenir, ces valeurs peuvent servir de boussole morale et citoyenne.

Dans un monde globalisé, raconter et expliquer la vie des héros nationaux, les causes pour lesquels ils se sont mobilisés, c'est aussi affirmer que notre pays possède sa propre histoire, ses propres combats et ses propres figures de référence. Pour de nombreux observateurs, un peuple qui ne raconte pas ses héros laisse d'autres raconter son histoire à sa place. Pour la jeunesse, cette transmission est essentielle pour construire une identité citoyenne assumée sans complexe face à l'extérieur.

À quoi ressemble l'engagement citoyen au 21ème siècle? Contre quelles formes d'injustice faut-il désormais lutter? Cette approche critique permet à la jeunesse de comprendre que chaque époque a ses combats et que l'héroïsme ne se limite pas aux champs de bataille ou aux grands discours. Un héros national ne doit pas seulement appartenir au passé. Il doit être un appel à l'action, ici et maintenant: s'engager dans la vie communautaire, entreprendre, créer, informer, dénoncer, proposer. Dans ce sens, les héros nationaux ne sont pas des modèles à copier, mais des sources d'inspiration pour inventer de nouvelles formes d'engagement, adaptées aux réalités actuelles du développement intégral du Congo. Redonner vie aux héros congolais à l'école, dans les médias, sur les plateformes numériques, non pour glorifier le passé, mais pour éclairer le présent et préparer l'avenir, doit préoccuper les dirigeants nationaux, pour permettre à la jeunesse de mieux s'engager au service de leur patrie.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

Sixième congrès ordinaire du P.c.t

Pierre Moussa déterminé à travailler sans relâche pour défendre les idéaux du parti

C'est le jour de l'an, le jeudi 1er janvier 2026, que le P.c.t a clôturé son sixième congrès ordinaire, à Brazzaville, sous le patronage de son secrétaire général reconduit pour un deuxième mandat, Pierre Moussa, en présence des représentants des partis alliés, de l'opposition et du centre. Un communiqué final a sanctionné les travaux, rappelant ainsi les étapes du déroulement du congrès, à savoir la cérémonie d'ouverture, le message du président du Comité central, les messages des fédérations, des organisations de jeunesse et des femmes, et ceux des partis invités, les motions adoptées, etc. Dans son discours de clôture, Pierre Moussa a indiqué qu'il s'engage «sans relâche», à défendre les idéaux du parti.

Pierre Moussa clôturant le congrès

L'investiture de Denis Sassou-Nguesso comme candidat du P.c.t à l'élection présidentielle de mars 2026 et la mise en place des nouvelles instances dirigeantes, notamment un Secrétariat permanent de 11 membres, un Bureau politique de 75 membres, un Comité central de 775 membres et des commissions spécialisées sont les deux autres points qui ont marqué le sixième congrès du P.c.t.

Dans son discours de clôture, Pierre Moussa a remercié les congressistes pour la confiance renouvelée, en le reconduisant à la tête du secrétariat général du parti. *«Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour la confiance dont vous m'avez témoigné, en renouvelant mon mandat en qualité de secrétaire général du Parti congolais du travail. Je m'engage sans relâche, aux côtés de chacun d'entre vous, pour défendre nos idéaux et réaliser notre vision commune. Au cours de nos assises, nous avons pris la décision historique d'investir le camarade Président Denis Sassou-Nguesso comme candidat du Parti congolais du travail à l'élection présidentielle de mars 2026. Ce choix n'est pas seulement un symbole de continuité, mais une affirmation de notre détermination à poursuivre des politiques qui favorisent la paix, la sécurité et le développement durable de notre pays»*, a-t-il déclaré. Tout est bien qui finit bien. Le sixième congrès du P.c.t appartient désormais au passé.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Commentaire

Renouvellement des instances dirigeantes du P.c.t: un grand balayage a été fait

C'était le point sur lequel le sixième congrès du P.c.t (Parti congolais du travail), qui s'est tenu du samedi 27 décembre 2025, au jeudi 1er janvier 2026, dans le grand chapiteau des Jardins Ben'tsi, à Mpila, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, a failli achopper. Il s'agit du point sur la mise en place des nouvelles instances dirigeantes du parti, inscrit sur le programme du congrès dans la journée du mardi 30 décembre 2025, jour prévu pour la clôture du congrès.

Au premier plan à gauche, les responsables des partis invités à l'ouverture.

Finalement, c'est le jeudi 1er janvier que les congressistes ont pris connaissance de la composition des nouvelles instances, notamment le Bureau politique (75 membres), le Comité central (775 membres contre 727 avant), le Secrétariat permanent (9 membres, en plus du secrétaire général), six commissions permanentes et la Commission nationale de contrôle et d'évaluation (7 membres). Si le secrétaire général, Pierre Moussa, a été reconduit, in extremis, le Secrétariat permanent et la Commission nationale de contrôle et d'évaluation ont connu un grand balayage. A noter au passage que le Président Denis Sassou-Nguesso a été élevé au rang de *«Très grand camarade»*.

Concernant le renouvellement des instances dirigeantes, le suspense a duré du mardi 30 décembre 2025 au jeudi 1er janvier 2026. Les congressistes ont dû passer deux nuits de veillée d'armes, le mardi et le mercredi, pour attendre de connaître le nouveau patron (secrétaire général) de leur parti et la composition des instances dirigeantes. Ce point a constitué tout un congrès dans un congrès, tant les tractations et les pressions étaient fortes.

Voulant toujours donner l'image d'un parti cohérent et uni autour de son leader, Denis Sassou-Nguesso, le Parti congolais du travail s'est pris au piège de son élite dont les ambitions sont parfois débordantes. Les promotions par cooptation, clientélisme et affinité ont montré leur limite.

Demander de savoir quels sont les critères pour devenir membres du Bureau politique ou du Comité central reviendrait à résoudre le problème géométrique de la quadrature du cercle. Ce ne sont pas les congressistes qui votent leurs dirigeants. Ils sont réduits à avaliser les choix opérés par le président du Comité central et les barons du parti. Il a fallu d'abord trancher la question du secrétaire général. Il se disait que Denis Christel Sassou-Nguesso était dans les starting blocks, pour occuper ce poste. Mais, nombre des barons du parti se sont opposés à sa nomination. Le président du Comité central a dû faire preuve de grande sagesse, en reconduisant Pierre Moussa, malgré son souhait d'être déchargé, pour raison de santé. Denis Sassou-Nguesso a ainsi sauvé l'unité de son parti qui était au bord de l'implosion.

Quant à la composition du Bureau politique et du Comité central, ce sont les pressions des barons du parti qui ont joué. Au point qu'il y a des cadres qui méritent d'y être et qui n'y sont pas et d'autres dont la présence dans ces organes suscite des interrogations curieuses, car leur cursus au sein du parti ne le reflèterait pas. On parle même de parachutage et de promotion familiale. Il y a beaucoup d'amertume, chez les cadres qui estiment être victimes des barons qui leur règlent les comptes.

Alors que le bilan du Secrétariat permanent a été présenté comme étant largement positif, le chambardement qu'il a connu est surprenant. A peine deux anciens membres ont été reprêchés, Pauline Issongo et Parfait Romuald Iloki. Tous les autres ont été balayés et cette instance a été réduite de 15 à 9 portefeuilles en dehors du secrétaire général. Mais, ce changement était imprévisible. Au finish, on peut dire que le P.c.t a réussi son congrès. C'est un grand succès pour un parti politique d'avoir réussi à opérer des changements, sans affecter sa cohésion et son unité, au-delà des ambitions qu'entretiennent ses cadres.

Jean-Clotaire DIATOU

Editorial

Maintenant que c'est la loi du plus fort !

Une Chef d'Etat en exercice et son épouse, capturés et exfiltrés de leur pays par une armée étrangère, présentés devant la justice d'un pays étranger et accusés de crimes de droit commun, dans l'indifférence générale du Conseil de sécurité des Nations unies, voilà ce qu'est devenu le monde d'aujourd'hui et ce n'est là qu'un exemple. On peut aussi évoquer d'autres exemples: un Chef d'Etat étranger qui envoie son armée envahir un pays voisin, dans le but de renverser le gouvernement de ce pays envahi, afin d'y installer un gouvernement à la solde et qui annexe une partie du territoire de ce pays par la force, c'est le monde d'aujourd'hui où le droit international public est méprisé, au profit de la loi du plus fort.

Les deux exemples illustrent comment le monde actuel a basculé irrésistiblement sur le plan géopolitique, en quittant les principes du droit international public mis laborieusement en place depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, pour réguler les relations entre les Etats souverains, sur la base du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat et éviter ainsi à l'humanité de courir de nouveaux risques de guerre mondiale, pour s'installer dans le principe de la loi du plus fort où justement les Etats les plus forts ont le loisir de servir leurs intérêts, au mépris du droit public international. Ce sont justement les pays faibles, ceux qui ne sont pas suffisamment forts pour faire peur aux autres, qui vont en payer le prix, comme l'Ukraine et le Venezuela.

Il a suffi d'un homme, Adolphe Hitler, à la tête d'une puissance militaire, pour entraîner l'humanité dans la catastrophe de la Seconde guerre mondiale. L'élection de Donald Trump à la tête d'une super-puissance militaire semble avoir sonné le glas du droit international public. Hier le monde était bipolaire. Les deux super-puissances militaires, dotées de l'arme nucléaire, savaient les lignes rouges à ne pas dépasser, malgré les conflits armés dans lesquels elles étaient impliquées sur la planète, par le jeu de leurs intérêts et de la division du monde en deux blocs. La crise des missiles disposés à Cuba en octobre 1962 par l'Union soviétique n'avait duré que treize jours, mais le monde avait floré la catastrophe nucléaire.

Aujourd'hui, le recul est spectaculaire. C'est comme si le monde s'était lui-même préparé à y prêter le flanc. L'invasion de l'Ukraine par l'armée de la Fédération de Russie, telle que voulue par le Président Vladimir Poutine, est condamnable au regard du droit international. Certains pays n'ont pas voulu le voir dans ce sens, pensant à une histoire d'intérêts entre pays occidentaux et ceux du Sud global. Ce faisant, la communauté internationale a glissé incidemment dans le principe de la loi du plus fort. Une aubaine pour Donald Trump. Il l'a dit, en affirmant que *«cette opération extrêmement réussie devrait servir d'avertissement à quiconque menace la souveraineté américaine ou met en danger des vies américaines…»*.

Bref, Donald Trump s'érige en gendarme du monde, suivant les intérêts des Etats-Unis. *«Tous les responsables politiques et militaires au Venezuela devraient comprendre que ce qui est arrivé à Maduro peut leur arriver, et ça leur arrivera s'ils ne sont pas justes envers leur peuple. Le dictateur et terroriste Maduro a finalement quitté le Venezuela. Les gens sont libres. Ils sont à nouveau libres. Ça fait longtemps pour eux, mais ils sont libres»,* s'est-il félicité, en arguant que les États-Unis *«dirigeront»* le Venezuela, en attendant une transition *«sûre»*. Tout ça, sur la base de quelle légitimité? La force.

Ainsi donc, la loi du plus fort est toujours la meilleure, comme le dit la Fable de La Fontaine, *«Le loup et l'agneau»*. Mais, de l'autre côté, il faut reconnaître que le Président vénézuélien, Nicolas Maduro, s'est maintenu au pouvoir, après sa réélection contestée par l'opposition, en juillet 2024, par une répression barbare qui s'est retournée contre lui. Au point que sa capture par l'armée américaine a suscité des scènes de joie dans le pays. Pour les opposants au régime de Maduro, Trump est un «messie». Comme quoi, paradoxe des paradoxes, le droit international public et son principe de non-ingérence se sont affaiblis aussi parce qu'ils ont été le parapluie des dirigeants qui ne respectent pas la volonté de leurs peuples. Le droit, sans la force, n'est rien, car le monde n'est pas que peuplé d'agneaux et de moutons, il y a aussi des loups!

L'HORIZON AFRICAIN

6ème congrès ordinaire du P.c.t

Pierre Moussa reconduit comme secrétaire général, pour un deuxième mandat !

La nouvelle est tombée tôt dans la matinée du jeudi 1er janvier 2026, pendant la prolongation des travaux du 6ème congrès ordinaire du P.c.t (Parti congolais du travail), aux Jardins Ben'tsi, à Brazzaville. Pierre Moussa est reconduit comme secrétaire général, pour un nouveau mandat de cinq ans s'achevant le 31 décembre 2030. Sa reconduction a mis ainsi un terme au suspense qui a caractérisé la question du renouvellement des instances dirigeantes du parti. Convoqués pour une prolongation des travaux le mercredi 31 décembre à partir de 14h, puisque le congrès était censé être clôturé le mardi 30 décembre, les congressistes et les délégués des partis alliés et autres ont dû passer une veillée d'armes, dans la nuit du mercredi à jeudi, privés du réveillon de la Saint-Sylvestre, pour attendre le point concernant *«la mise en place des nouvelles instances du parti»* et la clôture du congrès.

A 84 ans révolus, Pierre Moussa a décroché un deuxième mandat comme secrétaire général du Parti congolais du travail. Son bilan, son ouverture d'esprit et son calme à la direction du parti ont probablement milité en sa faveur. Mais, étant parmi les fidèles compagnons du Président Denis Sassou-Nguesso, sous l'ombre de qui il a fait sa carrière politique, la surprise aurait été grande de le voir être écarté juste après un mandat.

C'est en 1978 que Pierre Moussa démarre sa carrière politico-administrative, quand il est nommé secrétaire d'Etat au plan. Avec l'accession de Denis Sassou-Nguesso au pouvoir, à travers le mouvement du 5 février 1979, une révolution de palais ayant renversé le C.m.p (Comité militaire du part), Pierre Moussa entre au gouvernement comme ministre du plan. Lors du 3ème congrès du P.c.t qui se tient en mars 1979, il est nommé au Comité central. En 1986, il intègre le secrétariat permanent comme secrétaire au plan et à l'économie.

A partir d'août 1987, il prend le portefeuille des finances au niveau du gouvernement et devient ministre du plan et des finances. Son ascension au niveau du parti se poursuit et en 1989, il entre au Bureau politique. Dans le gouvernement, il est bombardé ministre d'État, ministre de l'économie et du plan, mais il perd le portefeuille des finances. Resté fidèle au Président Sassou-Nguesso, il connaît la traversée du désert sous le régime du Président Pascal Lissouba (1992-1997).

A l'issue de la guerre civile de juin-octobre 1997, il est dans le gouvernement de transition que le Président Sassou-Nguesso met en place le 2 novembre 1997, comme ministre de l'aménagement du territoire et du développement régional. Aux élections législatives de 2002, il est élu, dès le premier tour, à 54,53% des voix, dans la première circonscription d'Owando, son fief natal. Il est d'ailleurs réélu en 2007, avec 99,94% des voix. Etant au gouvernement, c'est son suppléant qui siège à l'assemblée nationale. Quant à lui, il est nommé ministre du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration économique. En janvier 2005, il est promu ministre d'Etat, ministre du plan, de l'aménagement du territoire, de l'intégration économique et du Nepad.

En mars 2012, le Président Sassou-Nguesso l'envoie à la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) dont le siège est à Bangui, en Centrafrique, comme président de la commission, en remplacement du Camerounais Antoine Ntsimi, qui avait eu des démêlées avec le Président centrafricain d'alors, François Bozize. En février 2017, après avoir épuisé son mandat de cinq ans à la présidence de la Cemac, il est remplacé par l'ancien Premier ministre gabonais, Daniel Ona Ondo, suivant le principe de la rotation des pays à la présidence de la commission. Pierre Moussa regagne Brazzaville.

Comme Denis Sassou-Nguesso n'oublie jamais ses fidèles compagnons, tant qu'ils peuvent servir, Pierre Moussa retrouve les devants de la scène nationale, en tant que secrétaire général du P.c.t, à l'issue du 5ème congrès ordinaire, en décembre 2019, à la surprise générale, succédant ainsi à Pierre Ngolo qui y avait passé 8 ans. Déjà à l'époque, les clans se livraient une grande rivalité au sein du parti, pour prendre le contrôle de ce poste stratégique. Le scénario s'est reproduit cette année. D'où le flottement qui a affecté la fin du congrès, avec une prolongation des travaux jusqu'au jeudi 1er janvier 2026. Reste maintenant au secrétaire général Moussa d'œuvrer rapidement à la consolidation de l'unité et de la cohésion au sein de son parti et de renforcer sa coopération avec les alliés, pour réussir le premier test de son second mandat, celui de faire réélire le candidat de la majorité.

Jean-Clotaire DIATOU

Pierre Moussa .

Une vue des congressistes du P.c.t à l'ouverture du congrès.

Une vue du congrès avant la clôture.

PROPOS D'éTAPE

Le grand emparement

Prométhée espérait s'arrêter à l'étape du grand replacement, ayant été confronté à l'histoire de faire du neuf avec du vieux, racontée par des éphémères prétendants au commandement des hommes, dans une certaine Cité. Mais, voilà qu'un éphémère d'outre-Atlantique pense opérer un grand remplacement en désacralisant la fonction suprême d'un Etat souverain, par une opération de grand emparement.

Il est dit qu'au commencement était le verbe. Oui, cet éphémère d'outre-Atlantique, comme d'autres avant lui, a toujours parlé: que les sociétés de son pays ont été spoliées; que ce pays de l'Amérique du Sud est le bastion de la drogue; qu'il va *«extraire d'énormes richesses du sol»* de ce pays d'Amérique latine. Au commencement était le verbe; pour un intérêt sournois, caché mais réel; ce qui fait dire au professeur Jacques Austruy que «derrière le verbe poétique, religieux et politique se situe la réalité discrète, mais fondamentale de l'intérêt».

L'intérêt, ce sont les énormes réserves des nappes mères du Venezuela. L'intérêt, ce sont les dividendes de la doctrine Monroe. L'intérêt, pour un homme d'affaires, même s'il est dirigeant d'une grande puissance, c'est la reproduction élargie du capital, quels qu'en soient les moyens, jusqu'à recourir aux vielles méthodes impérialistes, sans scrupule ni fausse honte.

Reste à apprécier l'impact de ce grand emparement sur les relations internationales, notamment sur le droit international public; il vient de voler en éclats! C'est la loi du plus fort et la réalité d'un intérêt qui comptent. D'ailleurs, le silence assourdissant de ceux qui criaient fort pour l'Ukraine et Taïwan montre bien où est la réalité de l'intérêt. Et contre ces deux monstres, la parade, c'est le soutien du peuple; son adhésion à l'idéal national, si les dirigeants s'occupent réellement des intérêts des peuples.

Quelle que soit la puissance des services secrets, si le peuple est soudé à ses dirigeants, l'impérialisme ne peut pas passer; c'est un avertissement aux dirigeants, notamment africains. Ce qui vient de se passer au Venezuela relèvent, dans une certaine mesure, des trahisons internes. La maltraitance du peuple donne souvent l'occasion aux traitres de favoriser le grand emparement.

Prométhée

Comme en lutrin

Trop tard! Attention vous risquez d'arriver trop tard...

Beaucoup vivent comme s'ils avaient tout le temps devant eux. Ils pensent qu'ils pourront se repentir plus tard, aimer plus tard, servir Dieu plus tard. Mais, chaque jour qui passe est une occasion perdue qui ne reviendra pas. La Bible dit: *«Ne te vante pas du lendemain, car tu ne sais pas ce qu'un jour peut enfanter».* Certains refusent de grandir spirituellement et préfèrent s'amuser sans réfléchir. Ils vivent dans l'immaturité, attachés à des choses futiles et passagères. D'autres multiplient les relations sans engagement, blessant ceux qu'ils croisent.

Pourtant, la parole de Dieu nous rappelle: *«Que votre oui soit oui, et votre non, soit non»*. Le temps que nous gaspillions aujourd'hui sera un jour regretté. Dieu nous appelle à la repentance avant que la porte ne se ferme. Il nous invite à rechercher sa présence tant qu'il se laisse trouver. *«Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut»*. Ne vis pas dans l'illusion d'un lendemain garanti. Mets de l'ordre dans ton cœur, tes choix et tes relations. Car, le véritable bonheur commence quand on marche avec Dieu, sans attendre demain.

Dr Annick IMBOU

Réveillon d'armes 2025

Denis Sassou-Nguesso appelle la Force publique à sécuriser l'élection présidentielle

Placé sous le très haut patronage du Président de la République, chef suprême des armées, le Réveillon d'armes 2025 s'est tenu mercredi 31 décembre 2025, dans l'après-midi, au siège du Ministère de la défense, à Brazzaville. Dans ses directives à l'endroit de la Force publique pour l'année 2026, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a, entre autres, demandé la sécurisation de l'élection présidentielle de mars prochain. Pour sa part, comme de coutume, le chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), le général de division Guy-Blanchard Okoï, coordonnateur du Groupe de stratégie opérationnelle de la Force publique, a fait rapport des instructions mises en œuvre au cours de l'année 2025.

La traditionnelle rencontre entre la Force publique et le chef suprême des armées s'est déroulée en présence du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, du ministre de la défense, le général de division Charles Richard Mondjo, et leurs épouses, des attachés de défense et sécurité près les ambassades accréditées au Congo, des présidents des commissions défense et sécurité de l'assemblée nationale et du sénat, etc. Le cérémonial a démarré avec l'arrivée du Président de la République, sous la pluie, l'exécution de l'hymne national par la fanfare et le passage en revue des troupes de la garnison de Brazzaville.

La photo de famille autour du Chef de l'Etat.

Prenant la parole en premier, pour la lecture du rapport bilan 2025, le général de division Guy-Blanchard Okoï s'est d'abord appesanti sur le bien fondé du réveillon d'armes qui est *«un serment de communion entre le chef et ses troupes»*. Il a rappelé les instructions reçues l'année dernière et mises en œuvre au cours de l'année qui s'est achevée. Il s'est félicité du recrutement des jeunes, de la formation, la discipline, l'opérationnalisation des capacités de l'unité de génie-civil, la pérennisation de la paix, l'éradication du grand banditisme dans les principales agglomérations du pays, la coopération internationale, la commémoration du 50ème anniversaire de l'intégration du personnel féminin au sein de la Force publique, etc. Il a, également, rendu hommage aux éléments de la Force publique qui ont trouvé la mort lors de leur mission en Centrafrique, avant de souligner les performances de la Sécurité civile qui témoigne, dit-il, l'engagement de la Force publique aux côtés du peuple.

Denis Sassou-Nguesso s'adressant à la Force publique au réveillon d'armes.

Le chef d'Etat-major général des Fac, le général de division Guy-Blanchard Okoï.

En conclusion, tout en réaffirmant l'engagement de la force publique à assurer ses missions traditionnelles de défense et de sécurité, Guy Blanchard Okoï a promis garantir la bonne tenue des échéances électorales de mars prochain. Comme à l'accoutumée, après son intervention, il a offert un tableau d'art au Chef de l'Etat et, au nom de la Force publique et en son nom propre, il lui a présenté *«ses vœux de santé et de bonheur pour l'année 2026»*, à sa famille et à tous ceux qui lui sont chers. Que *«les grâces de l'Eternel des armées vous accompagnent dans toutes vos voies»*, lui a-t-il dit.

Dans son intervention, Denis Sassou-Nguesso, qui a d'abord félicité le chef d'Etat-major général pour le travail accompli, s'est dit satisfait du bilan 2025 de la Force publique. Pour lui, les directives et les missions assignées l'année écoulée *«ont été mises en œuvre de façon complète»*, malgré la situation économique difficile du pays. *«Je suis heureux de constater que la Force publique est véritablement en union avec le peuple. Je puis dire que des efforts ont été consentis cette année, pour que nous gardions toujours la tête hors de l'eau»*, a-t-il déclaré.

Pour cette nouvelle année, le chef suprême des armées a notamment recommandé la sécurisation de l'élection présidentielle. *«La Force publique, avec l'appui du gouvernement, s'emploiera à faire en sorte que la paix règne sur toute l'étendue du territoire national et que l'élection présidentielle de 2026 se déroule dans la paix, la sécurité, la transparence et l'unité de notre peuple. Cet objectif sera atteint sans nul doute»,* a-t-il fait savoir.

Il revient aussi à la Force publique de renforcer la formation des unités de combat, après les recrutements réalisés. Il a rendu hommage aux éléments de la Force publique qui ont trouvé la mort en mission commandée en Centrafrique.

Tout en rassurant que *«la Force publique est bien debout pour accomplir ses missions à l'intérieur comme à l'extérieur du pays»*, le Chef de l'Etat s'est dit optimiste pour l'avenir car, *«il y a des indices positifs qui montrent que notre pays ira de l'avant ». C'est ainsi qu'il a invité les différents partenaires du Congo à maintenir leur soutien au pays.*

Concernant l'opération de lutte contre le grand banditisme, toujours en cours dans le pays, Denis Sassou-Nguesso a affirmé que «la Force publique a accompli cette mission avec bonheur et honneur et des témoignages qui viennent du peuple profond indiquent que ses actions ont été saluées». Et de marteler: «Nous ne permettrons plus jamais que des éléments hors-la-loi perturbent la quiétude des populations. Donc, la Force publique a l'obligation de maintenir cet état de choses, il en sera ainsi toute l'année 2026 et au delà».

Enfin, le Chef de l'Etat a présenté ses vœux de nouvel an à la Force publique, en souhaitant aux officiers, sous-officiers, hommes et femmes de rang que 2026 soit une année de bonheur, de santé et de progrès dans tous ce qu'ils pourront entreprendre.

Rappelons que le réveillon d'armes a été institué en 1985 par le Président Denis Sassou-Nguesso au sein de la Force publique.

Hervé EKIRONO

R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme)

Favoriser une réflexion concertée sur les enjeux de gouvernance forestière

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Rerip, destiné à améliorer la transparence et la participation des communautés locales dans la gestion des ressources forestières, la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme) a organisé, lundi 29 décembre 2025, à l'Hôtel Saint François de Paul, à Brazzaville, un atelier de plaidoyer et de réflexion sur les réformes dans la gestion redevable des ressources naturelles dans les Départements du Kouilou et de la Lékoumou.

Christian Mounzéo et Jean-Raphaël Côme Ngoma-Kaya.

Les participants pendant les travaux.

Organisé avec l'appui financier du C.c.f.d (Comité catholique contre la faim et pour le développement), une O.n.g française, et du Bureau des affaires étrangères du Commonwealth pour le développement, avec l'appui technique de l'organisation internationale Fern, l'atelier organisé par la R.p.d.h était co-présidé par Jean-Raphaël Côme Ngoma-Kaya, directeur du Parc zoologique et botanique de Brazzaville, représentant le directeur de l'économie forestière, et Christian Mounzéo, coordonnateur national de la R.p.d.h. Il a connu la participation d'une vingtaine de responsables des O.s.c (Organisations de la société civile) et des représentants de l'administration publique.

Après les trois communications suivies pendant l'atelier, le diagnostic partagé a montré les incohérences législatives et les défis de gouvernance à relever. Le Département du Kouilou constitue une zone stratégique pour la conservation de la biodiversité et le développement économique du pays. Il concentre non seulement une diversité d'écosystèmes forestiers et côtiers, mais également des activités humaines intensives (exploitation pétrolière, forestière, minière, agricole et infrastructurelle). Cette pluralité d'usages crée une forte pression sur les ressources naturelles, accompagnée de conflits, dont les conflits homme-faune affectant les cultures et les moyens de subsistance des communautés et les limites du barème d'indemnisation des dégâts causés par les animaux.

Le Projet Rerip vise à renforcer la redevabilité et l'inclusion à travers une meilleure implication des communautés locales et des populations autochtones dans la gouvernance forestière. Il a permis de consolider certains acquis en matière de formation, de mobilisation communautaire et de plaidoyer auprès des autorités locales. De même, le Programme sur la gouvernance des forêts, marchés et climat, une initiative britannique, mis en œuvre dans le Kouilou, le Niari et dans la Lékoumou, entend contribuer à la lutte contre les illégalités forestières et au suivi des droits des communautés.

Partenaire de ces deux projets, la R.p.d.h a suscité un dialogue, pour garantir une meilleure réponse aux défis identifiés. A l'issue de l'atelier, les participants ont fait des propositions d'harmonisation des lois sectorielles, adopté des stratégies et formulé des recommandations dans la perspective de renforcer la gouvernance des ressources naturelles.

Martin BALOUATA-MALEKA

Musique

Voyage dans l'univers de Lionel Obama, le tigre du coupé-décalé congolais

Le public connaît souvent les chansons, rarement leurs auteurs. Le musicien congolais Lionel Obama, dit *«Le Tigre»*, dont les œuvres bercent, pourtant, notre quotidien, n'échappe pas à la règle. Ainsi, à l'aube de l'année 2026, que l'artiste a annoncé riche en projets sur les réseaux sociaux, il nous a paru bon de rendre justice à ce musicien, si proche, si loin!

Né le 18 septembre 1988, à Brazzaville, électricien-auto de formation, Lionel Obama est passionné de musique, depuis sa plus tendre enfance. Mais, jamais l'idée d'en faire sa profession n'avait effleuré son esprit. En 2012, c'est par hasard qu'à l'âge de 24 ans, son destin bascule. Il vient de croiser la route de Lionel Bas, le président-manager du clan *«Nuit-à-Nuit»,* groupe de musique urbaine, alors très en vogue à Brazzaville, surtout dans les quartiers Sud. Avec lui et d'autres musiciens comme Courageux-le-fort, Cedro-la-loi et Douze mémoires, ils écriront l'une des plus belles épopées de la musique congolaise.

Lionel Obama dit Le Tigre.

Les premières armes musicales

Durant les années 2012-2013, le clan *«Nuit-à-Nuit»* a subi une avarie. Deux de ses musiciens, Féfé Baclair et Dangwé-ba-nuances quittent le navire. En manager diligent, Lionel Bas s'empresse de combler le vide. Il recrute Obama (ainsi surnommé pour ses gouts américains). Bonne pioche! Comme une clef dans la serrure, l'artiste *«matche»!* Belle voix, créatif, divertissant, de surcroit élégant. Surnommé *«Le Tigre»* pour ses envolées lyriques, son talent se révèle dans l'E.p *«Tia ba lia»*, publié en 2014. Mais, c'est surtout en 2016, dans le single *«Wilki»*, leur meilleur succès, qu'Obama se trouve au sommet de son art. Une véritable prouesse pour ce natif de Ouenzé, davantage formaté à la rumba qu'aux *«dingueries»* des musiques urbaines. Un véritable amphibie, ce tigre, à la fois prédateur des savanes et des eaux.

Le cavalier solitaire

2017 sonne le glas de l'histoire! Tel le Titanic, l'aventure du clan *«Nuit-à-Nuit»* s'écroule, rongée par les démons de la division. Dès lors, commencent les entreprises solitaires. Cela tombe bien pour Obama, les tigres aiment la solitude! En 2020, en pleine pandémie de covid-19, Obama largue le single *«Manima».* Le succès est total! Novateur, le rythme fusionne le coupé-décalé au folklore mbochi, évoquant le groove félin. Certains prendront ce son pour le précurseur du style *«mbokalisation»,* popularisé, plus tard, par Afara Tsena, dans son titre *«Afro-mbokalisation».*

Lionel Obama, Le Tigre sur scène.

«Le tigre ne proclame pas sa tigritude, il bondit sur sa proie et la dévore», dit l'écrivain Léopold Senghor. Loin des vaines polémiques, l'œil rivé sur son *«game»*, il va pousser, rugissement sur rugissement, pour nous servir, successivement: *«Hypocrisie»; «Envoûtement total»; «Facile à danser»*… Autant de titres confirmant son talent, qui feront le bonheur de ses fans.

Souvent, sous les projecteurs, grâce à son dynamisme, Lionel Obama va taper à l'œil de la productrice française, d'origine congolaise, Eliette N'simba, propriétaire du label Isaiah Prod. Avec sa puissance de frappe, c'est la carrière du Tigre qui change de dimension. Aujourd'hui, ils sont déjà à pied d'œuvre sur un projet *«Mokongo ya koba».* Un featuring réunissant Lionel Obama avec B. One Shakazulu, une autre étoile du coupé-décalé. La publication du son est prévue pour la mi-janvier 2026. Mais, les quelques bribes lâchées sur les réseaux sociaux annoncent une œuvre immense! A la hauteur de ces deux talents réunis.

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur musical,
Paris (France)

Littérature

«Le temps des remords» première œuvre littéraire signée Sylvain Elenga

Journaliste de profession, Sylvain Elenga a franchi le seuil de la porte du monde littéraire, à travers l'écriture romanesque, comme certains de ses illustres collègues, en signant sa première œuvre littéraire, un recueil de nouvelles intitulé *«Le temps des remords»* et publié en mars 2025 par les Editions A.k (Alliance Koongo) basées à Brazzaville et que dirige l'écrivain Ramsès Bongolo. D'un volume de 150 pages, l'ouvrage qui regroupe cinq nouvelles, est préfacé par un journaliste écrivain aussi, Emile Gankama.

Sylvain Elenga

«Véritable régale littéraire, ce recueil de nouvelles est, pour emprunter les mots du général-écrivain Benoît Moundélé-Ngollo, *«une sauce piquante servie chaude»*, signale l'éditeur, qui présente dans ses notes en avant-propos, les cinq nouvelles contenues dans l'ouvrage de Sylvain Elenga.

La couverture du roman de Sylvain Elenga.

«Le cadavre m'a ravi ma femme», «La blouse maculée», «Le temps des remords», «L'angoisse du dernier jour» et *«Le fossoyeur»* sont les titres des nouvelles écrites par Sylvain Elenga dans son recueil. Des nouvelles qui *«traitent de l'inquiétude et du doute au sujet de la «compétence ou l'incompétence», de la probité morale de ceux qui sont appelés à sauver des vies, mais aussi des problèmes d'hygiène au sein de la plupart des centres de santé et autres établissements hospitaliers de la place»*, précise l'éditeur. Elles *«exposent de la plus belles des manières,* rapporte-t-il, *à travers la dernière nouvelle, les principes et les normes régissant le traitement des affaires de succession dans la tradition mbochi».*

«Véritable percée dans le quotidien des Congolais, ce recueil met en lumière et dénonce en même temps, un certain nombre de travers observables sous nos latitudes, autant qu'il conseille sur la nécessité d'un changement de mentalité», souligne-t-il. L'ouvrage est disponible chez l'éditeur et chez l'auteur.

Urbain NZABANI

l.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville

La rencontre littéraire avec l'écrivain James Gassongo reportée

James Gassongo.

Prévue le mercredi 7 janvier 2026, à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville, la rencontre littéraire avec l'écrivain James Gassongo sur son roman *«Les malades en vadrouille»* a été reportée. La nouvelle date sera annoncée au public dès que possible. L'auteur est désolé pour le désagrément causé au public intéressé par cette rencontre mais il reste confiant que le rendez-vous sera tenu, dès que possible.

Message de Monsieur Alphonse Claude N'Silou, Président du Rassemblement Citoyen (RC), au 6ème congrès ordinaire du P.C.T

Monsieur le Secrétaire Général du PCT;
Mesdames et Messieurs les Présidents et Représentants des Partis alliés;
Distingués délégués des Partis amis du PCT;
Chers Congressistes du Parti Congolais du Travail;

Tout d'abord, au nom du Rassemblement Citoyen, Parti allié, membre, comme le PCT, de la Plateforme «Majorité Présidentielle», je vous adresse mes chaleureuses et cordiales salutations, à vous toutes et tous !
Créé à Brazzaville, en décembre 1969, par le Président **Marien NGOUABI** et ses camarades de lutte, dont le Président **Denis SASSOU-N'GUESSO,** le Parti Congolais du Travail poursuit son chemin, malgré les écueils nombreux à toute vie politique. L'histoire de notre pays a connu de nombreux tourments. Le PCT a su les surmonter, grâce à la sagesse et à l'expérience d'un homme d'exception, le Président **Denis SASSOU N'GUESSO**, qui a pris le relais du Président **Marien NGOUABI.**
Nous vous félicitons pour votre persévérance et votre détermination dans le combat politique, pour la démocratie, la prospérité de notre pays et le bien-être de notre peuple, dans l'unité, le travail et le progrès.
Le Parti Congolais du Travail est un grand parti. En s'engageant dans une alliance qui a déjà traversé des décennies, le Rassemblement Citoyen est convaincu qu'il ne s'est pas trompé de partenaire.
L'Accord politique entre le RC et le PCT n'a souffert d'aucun nuage, même si, comme dans la vie de tous les couples, des divergences d'approche se sont parfois manifestées. Mais notre alliance est demeurée inébranlable, grâce à la capacité de nos dirigeants de se comprendre et de mettre l'intérêt général au-dessus de tout. Je puis vous le dire que le Rassemblement Citoyen est fier d'avoir un allié qui a un grand sens de l'écoute et qui est sensible au respect de son partenaire.
Pour sa part, le Rassemblement Citoyen reste et demeure un Parti constant dans ses engagements, et fidèle à son alliance avec le partenaire PCT.

Le Congrès est un moment crucial et déterminant dans la vie d'un parti politique, nous saluons l'adhésion, l'enthousiasme et l'unité qui ont caractérisé les cadres et militants du PCT, durant le processus préparatoire de vos travaux.

Il n'y a aucun doute que votre parti sortira de ce congrès encore plus uni, plus déterminé et plus fort, autour du Président **Denis SASSOU-N'GUESSO.** Il n'y a aucun doute que votre congrès débouchera sur son adoubement comme candidat à l'élection présidentielle.
Quant à nous, Rassemblement Citoyen, nous l'avons déjà adoubé. Il est notre candidat. Nos militantes et nos militants sont déjà en ordre de bataille, en vue de son élection. Nous n'avons l'ombre d'aucun doute sur sa victoire éclatante en mars 2026; il doit continuer l'immense œuvre de développement national à la tête de notre pays.

Chers amis du PCT,
Le RC vous souhaite un excellent congrès, dans la paix et l'amour fraternel!
Je vous remercie.

Alphonse Claude N'SILOU
Président du RC

Brazzaville, le 26 décembre 2025

Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi

Amos Awa Monka a décroché le grade de docteur en droit public

Au cours d'une séance de soutenance de thèse qui a eu lieu le mardi 30 décembre 2025, dans l'amphithéâtre de la présidence de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville, l'étudiant Amos Mawa Monka a défendu, avec succès, sa thèse de doctorat unique pour l'obtention du grade de docteur en droit public de l'Université Marien Ngouabi, avec comme spécialité: le droit administratif. Ayant pour directeur de thèse, le prof Placide Moudoudou, l'impétrant a été gratifié de la mention *«Très honorable»* par le jury de séance, présidé par le prof Grégoire Bakandeja Wa M'Pungu, doyen honoraire de l'Université de Kinshasa, en RD Congo.

La liste des docteurs en droit de l'Université Marien Ngouabi s'est allongée avec le couronnement de l'étudiant Amos Mawa Monka, désormais docteur en droit public. Il a obtenu la mention *«Très honorable»,* avec les félicitations du jury. Pendant une vingtaine de minutes, l'impétrant a défendu, pendant la séance de soutenance à laquelle assistaient parents, amis et connaissances, sa thèse de doctorat de deux cents cinquante pages, intitulée: *«Les mutations de la jurisprudence administrative au Congo-Brazzaville».*

Le Dr Amos Mawa Monka au milieu du jury, après sa soutenance.

Il a justifié le choix du thème qui, pour lui, relève de l'intérêt que l'on accorde à la jurisprudence administrative congolaise. Ce choix tient aussi de la préoccupation soulevée par un auteur congolais en ces termes: *«Cette œuvre n'a jamais été systématisée dans son ensemble, même si les travaux thématiques ou partiels ont déjà été réalisés».*

Conscient du fait qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite et sous le regard attentif des membres du jury, l'impétrant s'est dit ouvert à prendre en compte les remarques, questions et observations qui lui ont été faites, afin de parfaire son œuvre. En effet, parmi les critiques, il a été épinglé surtout des *«manquements ou incohérences»* sur la forme du document. Cependant, le fond a reçu l'assentiment de la quasi-totalité des cinq membres du jury.

A l'issue du huis clos des membres du jury, le verdict final est tombé. Amos Mawa Monka a obtenu la mention *«Très honorable»*, accompagnée des *«félicitations»*. Un résultat qui a suscité des acclamations dans la salle. *«Vous êtes parmi les jeunes que nous pouvons aider… J'ai eu le plaisir de travailler avec vous, je pense que cela va continuer»,* s'est réjoui le prof Placide Moudoudou, le directeur de thèse.

Abordée par la presse à l'issue de cette distinction, le docteur en Droit public de l'Université Marien Ngouabi qui s'est dit satisfait a affirmé que cela *«n'est pas donné à tout le monde»*. Et d'ajouter, qu'il récolte simplement les fruits d'un grand travail abattu en amont, notamment, des nuits blanches de travail.

Rappelons que le jury était composé de Séraphin Nene Biboti, professeur titulaire en histoire du droit et des institutions de l'Université Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire, Patrick Edgard Abane Engolo, professeur titulaire agrégé de droit public de l'Université de Yaoundé III (Cameroun) et de Jean-Michel Kumbi Ki-Nguibi, professeur ordinaire de droit public, ancien recteur de l'Université Libre de Kinshasa (RD Congo), Alexis Essongo, maître de conférences, agrégé de droit public, doyen honoraire de l'Université Omar Bongo (Gabon) comme rapporteur externe et Godefrey Moyen, maître de conférences de droit public, doyen honoraire de l'Université Marien Ngouabi (Congo) comme rapporteur interne.

Hervé EKIRONO

Département du Djoué-Léfini

Visite de José Cyr Ebina dans quelques villages du District d'Ignié

Reconduit comme membre du Comité central du P.c.t (Parti congolais du travail), lors du 6ème congrès ordinaire qui s'est tenu du 27 au 31 décembre 2025, à Brazzaville, José Cyr Ebina a effectué une descente à la base, dans l'axe Maty, village du District d'Ignié (Département du Djoué-Léfini), pour remercier les populations qui continue de lui faire confiance pour tout ce qu'il entreprend dans le cadre du parti.

José Cyr Ebina, membre du Comité central du P.c.t

L'accueil de José Cyr Ebina à Maty

L'ancien député, qui a été accueilli dans la joie, a saisi cette opportunité pour parler des conclusions du congrès, du message du Président de la République et de sa reconduction au Comité central. *«A l'issue du congrès, nous avons voulu leur rendre compte des conclusions du congrès et de la décision du congrès qui a plébiscité le très grand camarade Denis Sassou-Nguesso comme candidat du Parti congolais du travail à l'élection de 2026»,* a-t-il dit. C'était l'occasion pour les populations de présenter aussi leurs doléances relatives aux conditions de vie dans la localité, notamment la route qui est en mauvais état, le besoin d'une école et d'un centre de santé. José Cyr Ebina a promis les traduire aux autorités nationales.

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

Nos amis communs, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, ont été faire un périple dans quelques départements de notre pays où ils ont constaté une forte dégradation de nos routes. Cela va sans dire que cette dégradation plonge les populations dans la détresse. Il y a des localités qui deviennent difficiles à atteindre par véhicule. En tout cas, l'état critique des routes dans le pays suscite l'exaspération au niveau des populations. A chaque pluie, les voies d'accès sont quasiment impraticables. A l'instar de la Route Nganga-Lingolo/Linzolo, dans le Département du Pool. Jadis bitumée, aujourd'hui elle est un véritable bourbier, provocant ipso facto, un ralentissement de la circulation des personnes et des biens, avec de lourdes conséquences humaines et économiques. Aux dernières nouvelles, le tronçon en terre Nganga-Lingolo/Linzolo a été travaillé, au grand soulagement des usagers.

Si le tronçon Ouesso-Pokola (50 kms), dans le Département de la Sangha, faisant partie du corridor 13, est en construction sur financement de la B.d.e.a.c (Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale) pour une enveloppe de 100 milliards de francs Cfa, avec un pont sur la Sangha, la route Pokola-Enyellé-Bétou-Gouga (450 kms) vers la frontière centrafricaine, route qui donne la possibilité de redescendre sur Dongou puis Impfondo à partir d'Enyelle, reste en état de projet sous financement de la B.d.e.a.c. En attendant, Impfondo est le chef-lieu d'un département qui demeure dramatiquement enclavé. Même la desserte par voie aérienne a disparu il y a belle lurette. Pourtant, on aurait pu instaurer même un pont aérien entre Ouesso et Impfondo, ne fut-ce que par hélicoptère militaire, une fois par semaine. Il ne reste plus que la voie fluviale, mais c'est une autre paire de manches.

Si la route en terre Mpiem-Kindamba (86 km), dans le Pool, est en plein aménagement depuis le mois d'août 2025, sur financement du gouvernement (1,7 milliards de francs Cfa), en revanche, la route Ngambari-Mindouli (55 kms), dont la construction, co-financée par l'Union européenne et le gouvernement, avait été interrompue en 2015 par les hostilités armées dans le Pool, est toujours en attente de reprise des travaux, depuis le retour de la paix dans ce département, avec la signature de l'accord de Kinkala le 23 décembre 2017. Pendant ce temps, sa dégradation se poursuit, avec les saisons de pluie et le vol des matériaux entreposés à la base-vie du chantier, près de Kinkala. La reprise des travaux de cette route est toujours au cœur des négociations entre l'Union européenne et le gouvernement. Mais, les litiges survenus dans ce chantier avec les sociétés en charge des travaux éloignent tout espoir de voir les travaux reprendre à court terme.

La route en terre Komono-Mbila (12 kms), dans le Département de la Lékoumou, a retrouvé une bonne allure, après les travaux d'aménagement financés par le gouvernement. Mais, le souhait des populations, c'est de voir les travaux de cette route se poursuivre jusqu'au village Léfoutou, pour desservir les huit villages qui sont sur ce tronçon, après Mbila. On peut aussi parler de la route Sibiti-Zanaga-Bambama ou de la Boucle du Kouilou, dans les Districts de Nzambi et Kakamouéka, dont le tronçon Bioko-Mbéna-Kakamoéka-Manzi (89 kms) avaient connu un début de travaux depuis 2021.

Nos amis communs, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, pensent que les routes en terre (latérite, argile) devraient faire partie d'un plan spécifique du gouvernement, pour les aménager, dans tous les départements, car les difficultés sont les mêmes partout, dans tous les districts. A en croire les paysans qu'ils ont pu rencontrer, «les camions et autres engins glissent ou pataugent. Quand ce ne sont pas les marchandises qui tombent, ce sont les véhicules qui restent bloqués pendant des heures. Outre les difficultés de transport, cette dégradation avancée impacte durement l'activité économique des paysans. Très sincèrement, il leur est impossible d'évacuer leurs produits. Lorsqu'ils y arrivent, c'est avec des pertes importantes. C'est la galère pour les populations d'évacuer leurs produits et autres marchandises». Partout, dans les villages des districts où les routes ne sont pas aménagées, s'élèvent les mêmes lamentations. Ce qui appelle le gouvernement à avoir une approche d'aménagement des routes en terre ne devant pas condamner certains districts à attendre des années qu'on achève ailleurs, avant de venir chez eux.

Diag-Lemba.

A.c.d.d.c (Association congolaise pour la défense des droits du consommateur)

Suspendre l'importation des fripes, pour lutter contre la maladie appelée mbassou

L'A.c.d.d.c (Association congolaise pour la défense des droits du consommateur) plaide pour la suspension des importations des fripes ou solas (vieux vêtements) pour lutter contre le *«mbassou»*, une maladie cutanée qui sévit dans le pays, causant parfois des décès. En raison d'un très faible pouvoir d'achat, les populations ont souvent recours aux fripes, habits usagés appelés *«solas»*, pour se vêtir. Mais, selon le président de l'A.c.d.d.c, Dieudonné Moussala, ces vieux habits importés et vendus dans nos marchés sont soupçonnés d'être impliqués dans la propagation du *«mbassou»*, nom local au Congo-Brazzaville et en RD Congo, de l'érysipèle ou dermohypodermite bactérienne.

L'A.c.d.d.c considère que *«cette pathologie, qui affecte en majorité la gent féminine, est sans doute le fait des habits et sous-vêtements usagés ne répondant à aucune norme sanitaire»*, écrit Dieudonné Moussala, dans une correspondance adressée le 18 décembre 2025 au Premier ministre.

Il demande au chef du gouvernement de faire arrêter provisoirement l'importation de la friperie, ces habits usagés importés en masse des pays étrangers et vendus dans les marchés, à travers le pays. *«J'ai l'honneur de venir auprès de votre bienveillance, solliciter une suspension des importations de la friperie, au regard de la propagation et la persistance d'une dermatose dite mbassou, observée dans nos centres de santé»,* a-t-il écrit au Premier ministre.

Vente de friperie au marché.

Infection cutanée et sous-cutanée d'origine bactérienne, le mbassou se manifeste par une plaque rouge vif, chaude, gonflée et très douloureuse, souvent sur une jambe ou sur le visage. Des fièvres soudaines, des frissons, de la fatigue et des douleurs musculaires font également partie des manifestations de cette maladie cutanée. Difficile, pour l'instant, d'établir un lien étroit de cause à effet, entre les habits usagés et cette maladie qui est très souvent causée par des bactéries dont le streptocoque. *«Tu portes une fripe, mais tu ne sais pas comment elle a été conditionnée. Tu ne sais pas non plus de quoi est morte la personne qui portait l'habit (chaussette, sous-vêtement, etc). Peut-être que l'habit était infesté de bactéries. Et c'est là, le problème, car une plaie peut constituer une porte d'entrée de la bactérie»*, suppose un laborantin de Pointe-Noire. En outre, *«des facteurs comme le diabète, le surpoids et l'alcoolisme aggravent et même conduisent au décès du patient»,* poursuit-il.

En attendant la réponse du gouvernement à cette doléance de l'A.c.d.d.c, il existe peu ou pas assez de données chiffrées officielles documentées sur la base des éléments concrets relatifs aux aspects tels que la prévalence, l'épidémiologie et l'étiologie de cette maladie. Voilà qui constitue une véritable urgence sanitaire, donc un réel problème de santé publique que les pouvoirs publics devraient prendre à bras le corps, afin de prévenir les populations de cette pathologie d'apparence bénigne, mais qui est en train de ronger de manière insidieuse toute une société où les victimes, faute de sensibilisation, ont souvent recours à des charlatans, devins et autres féticheurs ou pasteurs, aux pratiques douteuses.

John NDINGA-NGOMA

C.a.d (Centre d'actions pour la démocratie)

Ne pas promulguer la nouvelle loi électorale, mais plutôt la réviser

Dans une prise de position exprimée le 27 décembre 2025, à Brazzaville, le C.a.d (Centre d'action pour le développement) a condamné *«avec la plus grande fermeté»* le projet de loi électorale adopté en décembre 2025, par l'assemblée nationale et le sénat, en raison *«des conditions d'éligibilité ouvertement discriminatoires et manifestement inconstitutionnelles»* qu'on y a introduit. L'article 67 nouveau de cette loi subordonne *«toute candidature aux élections locales, à la détention du diplôme de baccalauréat ou son équivalent et à l'adhésion obligatoire à un parti politique»*. C'est pourquoi le C.a.d appelle le Président de la République à ne pas promulguer cette loi *«tant que ces dispositions discriminatoires n'auront pas été supprimées»*. Le C.a.d exige plutôt la révision de cette loi *«conformément aux principes constitutionnels et aux standards internationaux en matière de droits civils et politiques»*.

Trésor Chardon Nzila Kendet, directeur exécutif du C.a.d

Le C.a.d, une O.n.g de défense et de promotion des droits de l'homme basée à Brazzaville, a constaté que les nouvelles d'éligibilité introduites dans la loi électorale *«portent une atteinte grave aux droits civils et politiques fondamentaux garantis par la Constitution, notamment ses articles 4, 6, 7, 15, 16 et 58, la charte des droits et libertés de 1991 (art. 22) ainsi qu'aux instruments internationaux ratifiés par l'État congolais et intégrés au bloc de constitutionnalité congolais»*.

Le C.a.d regrette que la Cour suprême, saisie pour avis par le secrétaire général du gouvernement, le 7 mars 2025, *«ait choisi de ne pas tirer les conséquences juridiques des incohérences manifestes relevées dans cette réforme. Pourtant, dans ses observations en date du 31 mars 2025, la cour avait procédé à une analyse de l'article 67. Le fait de ne pas avoir déduit de cette analyse les implications constitutionnelles qui s'imposaient soulève de sérieuses interrogations quant à l'effectivité du contrôle de conformité des textes législatifs, bien que la Cour suprême n'exerce pas les attributions dévolues à la Cour constitutionnelle, en matière de contrôle de constitutionnalité des lois»*.

Sur le fond, le C.a.d fait observer que *«cet article 67 nouveau du projet de loi électorale viole l'article 15 de la Constitution, qui garantit l'égalité de tous les citoyens devant la loi et interdit toute discrimination fondée sur la condition sociale et l'article 22 de la charte des droits et libertés qui consacre le droit de tout citoyen de prendre part à la direction des affaires publiques du pays, directement ou par l'intermédiaire de représentants librement choisis. L'obligation de détenir le baccalauréat ou son équivalent désavantage structurellement les populations autochtones (art.16), les citoyens issus de la ruralité, des milieux défavorisés, ceux qui ont interrompu leurs études faute de politiques publiques d'accompagnement ainsi que les personnes alphabétisées et compétentes mais non titulaires du diplôme requis»*.

«Dans un pays où la langue officielle, donc la langue de travail de l'administration, est le français (article 4 de la Constitution), il serait raisonnable de s'assurer que les candidats ont la capacité de lire, écrire et comprendre le français. Exiger un diplôme académique spécifique est excessif, injustifié, sans fondement constitutionnel et dénote de la volonté d'exclure des pans entiers de la population de la direction des affaires publiques… L'accès à la participation politique ne peut être restreint que par des conditions objectives, nécessaires et proportionnées».

Par ailleurs, *«l'obligation d'appartenance à un parti politique comme condition verrouille l'espace politique, marginalise la société civile pourtant riche d'une expertise reconnue et contraint les candidats aux élections locales à adhérer à des partis politique, violant ainsi l'article 58 de la Constitution»*.

En conséquence, le C.a.d appelle *«à la non-promulgation de cette loi électorale en l'état, à la révision immédiate des dispositions discriminatoires, au respect strict de la Constitution et des engagements internationaux du Congo et à la saisine de la Cour constitutionnelle, afin qu'elle se prononce sur l'inconstitutionnalité de ces dispositions»*.

(Tiré du communiqué du CAD)

Commentaire

Collecte urbaine des ordures: vers l'établissement d'une contribution citoyenne

Le Congo continue de traîner, dans ses grandes communes, particulièrement Brazzaville et Pointe-Noire, la crise des ordures, en dépit des contrats vertigineux signés successivement par le gouvernement avec des sociétés privées internationales. Comme solution à cette crise, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a invité le gouvernement, lors du conseil des ministres du 31 décembre 2025, à mettre en place, en concertation avec les collectivités concernées, une contribution citoyenne au ramassage des ordures, afin que l'ensemble de la société congolaise contribue à l'amélioration de notre cadre de vie commun. En clair, il s'agit de l'institution d'une nouvelle taxe sur la collecte des ordures ménagères.

La presse congolaise a déjà signalé le fait que les contrats surfacturés de délégation de service public que les membres du gouvernement signent avec les sociétés privées constituent un goulot d'étranglement du service public. Le cas de la société Congo environnemental service Averda, filiale du Groupe marocain Averda, qui a exercé au Congo de février 2016 à novembre 2024, puis de la société turque Albayrak waste management qui n'a tenu qu'en 2025 sont emblématiques de cette gouvernance affectée par la corruption.

Ces contrats à plus de trois milliards de francs Cfa par mois ne pouvaient pas pérenniser le service public, dans un pays déjà sous le poids d'une dette publique énorme, alors que ses recettes budgétaires ne suffisent pas à financer les dépenses courantes. Voilà que la société Albayrak a fini elle aussi, en moins d'un an, par jeter l'éponge. C'était prévisible, sauf pour ceux qui ne privilégient que leurs intérêts.

Les montagnes d'ordures sur la voie publique sont de nouveau un spectacle quotidien à Brazzaville et Pointe-Noire.

La proposition du Chef de l'Etat ne pourra être efficace que si la contribution citoyenne demandée est directement versée aux opérateurs de collecte des ordures. D'ailleurs, on devrait décentraliser la collecte des ordures par arrondissement, pour promouvoir l'émulation entre arrondissement. Donner aux collectivités locales la possibilité de s'organiser avec leurs citoyens, sur la collecte des ordures. Une société faitière allait assurer le traitement des ordures, en aménageant des points de collecte et des endroits à l'écart des communes pour le traitement des ordures.

S'il faut passer encore par l'administration congolaise, on sera toujours à la case départ, à cause de la corruption. Déjà, la contribution des fonctionnaires, à raison de 2000 francs Cfa par mois, prélevée sur le salaire de chaque fonctionnaire de l'Etat, ne donne pas lieu à la tenue d'une comptabilité assurant la transparence de cette opération. Tout est nébuleux. Si on y ajoute la contribution citoyenne, ce sont les hauts-cadres du système financier qui vont s'en frotter les mains. Encore une manne financière pour eux. Pendant ce temps, le service public de collecte des ordures ne verra rien. Voilà pourquoi il est souhaitable que cette contribution soit directement versée à la société opératrice assurant la collecte des ordures. Quoiqu'il en soit, cette dynamique existe déjà dans les quartiers où chaque ménage verse entre 500 f et 1000 f par semaine, pour que ses ordures soit collectée. Voilà comment on peut régler la crise de la collecte des ordures et assurer l'assainissement urbain dans nos communes.

Urbain NZABANI

Commentaire

L'auto-satisfaction n'est pas une qualité en matière de gouvernance publique

Un bon médecin n'est pas celui qui dit qu'il guérit ses patients. Mais, c'est celui que les patients reconnaissent pour avoir été guéris par lui. Si on appliquait ce principe à la gouvernance publique, on dirait alors qu'un bon ministre ou un bon gouvernement n'est pas celui qui le dit, mais bien celui que les populations reconnaissent, parce qu'il a transformé leur vie, en l'ayant améliorée. Bref, ce sont les résultats qui attestent d'une bonne gestion publique et non les discours d'auto-satisfaction.

En démocratie, l'auto-satisfaction n'est pas une qualité en matière de gouvernance publique, plutôt un défaut à éviter. L'état de l'opinion nationale compte comme indicateur de gouvernance. D'où la pratique des sondages d'opinions en démocratie. Même si ce n'est pas de la science exacte, cette pratique reflète au moins l'efficacité ou la pertinence des politiques publiques mises en œuvre.

Prenant le cas de l'agriculture, domaine de beaucoup d'attention politique depuis l'indépendance du Congo en août 1960, mais qui, dans la réalité, démontre que toutes les politiques publiques implémentées dans ce domaine se révèlent inefficaces et ne permettent pas d'atteindre les objectifs visés. Durant le quinquennat qui s'achève, le pays s'est engagé dans la création des Zap (Zones agricoles protégées). Mais, certains maillons de cette chaîne, comme l'ouverture d'une usine d'assemblage de tracteurs ou la création des structures d'entreposage de produits agricoles font défaut.

Ainsi, à cause de l'inefficacité de ses politiques agricoles, le Congo continue de dépendre des importations alimentaires massives, pour nourrir ses six millions d'habitants, malgré le rêve de l'auto-suffisance alimentaire, vieux de plusieurs décennies. Année après année depuis l'indépendance, la facture annuelle des importations alimentaires n'a cessé de grimper, se situant aujourd'hui entre 600 et 800 milliards de francs Cfa. Un pactole qui échappe aux Congolais et qu'ils payent rubis sur l'ongle, pour se nourrir. Ce n'est pas l'Etat qui consomme le poulet importé, c'est bien le Congolais. Si ce n'est la totalité, car on ne peut pas tout produire, au moins la moitié de cette facture annuelle peut permettre d'absorber le chômage dans le pays, par le développement de l'agriculture. Or, cet argent profite en grande partie aux producteurs étrangers (Chine, France, Belgique, Etats-Unis, Inde, etc) et aux importateurs qui, généralement, sont des expatriés. «Un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme n'est pas un peuple libre», dit souvent le Président Denis Sassou-Nguesso. Mais, ses politiques de développement agricole, qui vise souvent l'industrialisation et la mécanisation de l'agriculture, peine à

Les Zap (Zones agricoles protégées) ont besoin de grandir et se multiplier, pour impacter significativement la production agricole nationale.

renverser la tendance, décennie après décennie. Comment comprendre par exemple que le développement de la filière riz demeure à un niveau très en dessous de la demande nationale sans cesse croissante, année après année? La consommation du riz est en nette croissance, alors que les brasseries locales souhaitent utiliser les brisures de riz dans la fabrication de la bière.

En novembre 2024, réagissant à une question du sénateur Victor Foudi, le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation, indiquait que selon les récentes statistiques, le Congo importe 78 mille tonnes de riz ordinaire, 24.705 tonnes d'huile de palme végétale, 16 mille tonnes de viande bovine, 46 mille tonnes de viande porcine, 106 mille de volailles et 32 mille tonnes de poissons de mer congelés, par an. On peut allonger la liste des produits alimentaires importés avec l'ognon, la tomate, etc. C'est sûr que les statistiques de 2025 seront légèrement à la hausse et jamais à la baisse.

Pays exportateur de pétrole brut, le Congo a du mal à concrétiser sa volonté de développer l'agriculture pour assurer sa sécurité alimentaire. Pendant ce temps, des discours d'auto-satisfaction sont consacrés à quelques actions réalisées dans le domaine de l'agriculture, mais qui, en réalité, sont loin d'impacter, à la baisse, la courbe des importations alimentaires du Congo. Dans son projet de société de 2021, le Président Denis Sassou-Nguesso a retenu une idée fort intéressante, pour développer l'agriculture: *«En tant que de besoin, l'État aidera les exploitants agricoles à faire connaître leurs produits à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales, en organisant régulièrement, avec l'aide des producteurs, des expositions agricoles (départementales et nationales) et en soutenant leur participation à des expositions internationales. De même que l'État organisera aux différentes entrées des agglomérations du pays, des «marchés de gros» des produits agricoles au sens large, avec toutes les infrastructures adéquates. Il sera bien indiqué, dans un premier temps, que l'État acquiert des véhicules appropriés de transport de toutes sortes de produits de l'agriculture au sens large».*

Mais, les comices agricoles, promus par le P.d.a.c (Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale) n'ont pas connu un destin durable et, s'il importe chaque année des véhicules luxueux pour ses hauts-fonctionnaires, l'Etat se contente d'acheter de temps à autre quelques machines agricoles et pas de véhicules de transport de produits agricoles. Ce sont les commerçants transporteurs privés qui s'en occupent, avec des moyens de bord. D'ailleurs, c'est au cours de cette nouvelle année, que le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche organise, du 5 au 15 février prochain, la toute première édition de la «*grande foire agricole».* Comme quoi, pour développer l'agriculture, produire ne suffit pas, encore faut-il savoir commercialiser ce qu'on produit. Des unités comme le Centre agro-pastoral Tandou Binzenze, dans le Département de Pointe-Noire, lancé en 2023, ont besoin de faire leurs preuves en matière de production et de commercialisation de produits agricoles, pour apprécier la capacité des Congolais à développer une agriculture qui réponde à leurs besoins.

Jean-Clotaire DIATOU

IN MEMORIAM

4 janvier 2015 - 4 janvier 2026, il y a onze ans, Pascal Mouassiposso-Mackonguy

Cela fait onze ans, jour pour jour, que le Seigneur rappelait à Lui son serviteur, le vénérable

Pascal MOUASSIPOSSO MACKONGUY.

Onze ans déjà; onze ans de silence! Mais, le temps n'effacera jamais le souvenir de sa mémoire.

En cette date commémorative de sa disparition, la veuve Elisabeth MOUASSIPOSSO MACKONGUY, ses enfants ainsi que ses petits-fils prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

«Patriarche, tu resteras à jamais dans nos cœurs et merci à Dieu pour ton passage sur cette terre des vivants».

«Que ton âme repose dans la paix du Seigneur!».

Tribune

Dilemme du prisonnier: quel futur économique pour l'Afrique et l'Occident?

Dans un monde globalisé, les Nations sont confrontées à un choix stratégique: privilégier leurs intérêts immédiats ou investir dans une coopération durable au service d'un gain collectif. Ce dilemme, bien connu en théorie des jeux sous le nom de dilemme du prisonnier, éclaire de manière saisissante les relations économiques entre pays occidentaux et africains.

Par Charles Abel Kombo.

France et Congo: miroirs du dilemme

La France, forte de ses institutions et de son tissu industriel, doit composer avec une dette structurelle qui pèse sur sa croissance. Le Congo-Brazzaville, riche de ses ressources naturelles, reste largement dépendant de la rente pétrolière. Dans les deux cas, l'avenir économique repose moins sur la richesse immédiate que sur la capacité à coopérer avec soi-même, ses citoyens et ses partenaires internationaux plutôt que de céder à l'immobilisme.

La coopération, moteur de prospérité

Investir dans la coopération est plus qu'une option: c'est une nécessité pour bâtir un avenir durable. Partager connaissances, technologies et ressources permet de créer des synergies et d'atteindre des objectifs communs. Cela exige vision et courage politique, mais c'est le prix de la compétitivité et de la stabilité économique.

L'immobilisme, un luxe dangereux

À l'inverse, le refus de coopérer expose les Nations à la marginalisation et à la perte de compétitivité. Les pays qui persistent dans l'immobilisme risquent de voir leurs structures économiques s'éroder, alors que le monde évolue vers des modèles plus interconnectés et résilients.

Somme toute, le dilemme du prisonnier est, en fin de compte, un choix existentiel pour les États: s'isoler ou investir dans l'avenir collectif. Pour l'Afrique comme pour l'Occident, le message est clair: coopération et développement durable ne sont pas de simples options, mais les piliers d'une prospérité partagée et durable.

Charles Abel KOMBO
Économiste et Observateur des politiques publiques

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 05 543 82 76 / 06.662 37 39
E-mail:lhorizonafricain@gmail.com /
www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim : Hervé EKIRONO
Tel : 06 879 50 69 / 05 554 40 99
Directeur commercial & Relations publiques :
Rigobert MOBOLAS :06 626 89 15
Rédacteur en Chef : Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Tel : 06 986 56 52 / 05 568 54 47
Secrétaire de rédaction : Roland KOULOUNGOU
Tel : 06 838 30 04 / 05 055 24 71
Rédaction
Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU: 06 641 56 96
Martin BALOUATA-MALEKA : 05.500 77 82
Urbain Nzabani
Joseph MWISSI NKIENI

Siege de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tel : 05.557.78.71
Mise en pages : TORNADE

Handball

Le Tournoi national de cohésion et de fraternité s'est terminé en apothéose

Organisé par la Dynamique le réveil du handball congolais, que dirige le général de brigade Serge Oboa, directeur général de la sécurité présidentielle, le Tournoi national de cohésion et de fraternité, en handball séniors dames et messieurs, s'est achevé lundi 22 décembre 2025, dans la soirée, au Gymnase colonel Michel d'Ornano, à Brazzaville. Quatre matches de classement et de finale se sont joués à cette occasion, dans la matinée et l'après-midi. Au final, Grain-de-sel est champion en dames et B.m.c en hommes. La fin de ce tournoi, dont le logo est intitulé, *«l'amitié par le handball»*, a été marquée par une ambiance électrique, pleine d'animation, avec un fervent public qui avait pris d'assaut les gradins du gymnase depuis la matinée.

Débuté le vendredi 12 décembre dernier, le Tournoi national de cohésion et de fraternité a connu un franc succès sur les trois plateformes où les matches se sont joués. Pendant dix jours, les 43 clubs de handball séniors dames et hommes, venus des départements du Congo, dont 3 de la RD Congo, se sont affrontés pour remporter les trophées et prix mis en compétition. En matière d'organisation (logistique, transport, restauration, logement, etc), la Dynamique le réveil du handball congolais a fait preuve de savoir-faire. Les délégations participantes ont été bien accueillies, elles ont passé un bon séjour à Brazzaville. Les rencontres ont été bien organisées (calendrier respecté, arbitrage limpide, statistiques bien tenues, officiels toujours au rendez-vous, badges, uniformes distincts, service de protocole impeccable, assistance médicale et sécurité assurées, etc), à la manière des rendez-vous sportifs internationaux.

Tournoi national de handball 01

Mme le colonel Christelle Colombe Bouaka-Milandou, coordonnatrice générale de la dynamique.

La sortie du logo du tournoi.

B.m.c (seniors hommes) vainqueure de la coupe

Grain de sel (seniors dames) vainqueure de la coupe.

Les matches de classement pour la troisième place se sont joués dans la matinée du dernier jour. En dames, l'Asic (Association sportive Inter-club) a pris la troisième place, face au Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi (31-30). Chez les hommes, la J.s.k (Jeunesse sportive de Kinshasa) a disposé de Pétro-sport orange de Brazzaville (31-20).

En finale dame, Grain de sel a pris sa revanche sur la D.g.s.p qui l'avait battu à Madingou. Le club du président Durell Oboa s'est hissé au trône par un score large (23-16). Chez les hommes, B.m.c est de nouveau champion, après Madingou, en battant le C.f.j.s.o (Centre de formation des jeunes sportifs de Ouenzé) par un score large aussi (27-20). Les trois premières équipes ont reçu des médailles, des trophées, des ballons et des enveloppes.

Les organisateurs ont récompensé toutes les équipes participantes, par des certificats de participation et des enveloppes à hauteur d'un million de francs Cfa chacune, pour ceux du Congo, deux millions de francs Cfa, les deux clubs de Kinshasa et trois millions de francs Cfa pour le Tout-Puissant Mazembe venu de Lubumbashi. Les arbitres et officiels ont eu aussi des prix. En plus des prix, les meilleurs joueurs et buteurs ont reçu des écrans plasma de 32 pouces et des ballons offerts par l'expert Chérubin Nkodia, venu de Cotonou (Benin) où il travaille.

Les clubs Pigeon vert de Loutété, Sangha sport de Ouesso et Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi ont eu, chacun, un trophée de fair-play et cinq ballons. Enfin, la Dynamique le réveil du handball congolais a fait don d'un salon en cuir à l'Asic (Association sportive inter club) et une enveloppe, pour avoir accueilli le tournoi à son gymnase. Le prochain rendez-vous de handball est prévu à Pointe-Noire en février 2026, a fait savoir Mme le colonel Christelle Colombe Bouaka-Milandou, coordonnatrice générale de la dynamique, dans son speech de clôture, tout en remerciant tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cet événement sportif.

Luze Ernest BAKALA

Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025

Cameroun/Maroc, un choc des quarts de finale

Beaucoup de matches se sont joués devant des gradins vides

Débutée le 18 décembre 2025, la 35ème édition de la C.a.n (Coupe s'Afrique des Nations) de football, Maroc 2025, se poursuit dans le pays du Roi Mohammed VI, pour la deuxième fois, après l'édition de 1988. Lundi 5 janvier 2026, à l'étape des huitièmes de finale de cette compétition continentale, six des huit sélections nationales ont décroché leurs tickets pour les quarts de finale, au moment où nous mettons sous presse, alors qu'on attendait encore les deux derniers matches des huitièmes de finale, dont celui entre l'Algérie et la RD Congo. Déjà, un choc s'est annoncé: le quart de finale entre le Cameroun et le Maroc, le vendredi 9 janvier, au Stade Moulay Abdellah, à Rabat.

La logique a été respectée, lors des huitièmes de finale de la phase finale de la Can. Les grands du continent se sont imposés. Il s'agit notamment du Mali, du Sénégal qui est venu à bout du Soudan (3-1). Par contre, le Maroc a battu la Tanzanie (1-0), et le Cameroun a éliminé l'Afrique du Sud (2-1). L'Egypte de Mohamed Salah a eu difficilement raison du Bénin (3-1). Le Nigéria a, quant à lui, écrasé le Mozambique (4-0).

Les autres qualifiés sont connus à l'issue des derbys Algérie/RD Congo et Côte-d'Ivoire/Burkina Faso, le mardi 6 janvier. Il s'agit de l'Algérie qui a battu la RD Congo (1-0) et des Eléphants ivoiriens qui ont écrasé les Etalons burkinabés (3-0).

Les huitièmes de finales de la Can Maroc 2025 ont a dévoilé, les unes après les autres, les affiches des quarts de finale. En effet, le vendredi 9 janvier, à 17h, le Mali et le Sénégal ouvriront le bal au Stade de Tanger. C'est un choc ouest-africain. De leurs côtés, les Lions indomptables du Cameroun, le représentant de l'Afrique centrale, défieront la sélection du pays organisateur, les Lions de l'Atlas. Les deux autres quarts de finale, c'est l'Algérie ou la RD Congo contre le Nigeria, et l'Egypte contre la Côte d'Ivoire ou le Burkina Faso.

Hervé EKIRONO

Quand Auguste Iloki se fait l'avocat du football et du handball, les Congolais applaudissent

La cérémonie de vœux des corps constitués nationaux et forces vives de la Nation au couple présidentiel, le mercredi 7 janvier 2026, au Palais des congrès à Brazzaville, a offert au président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, l'occasion inespérée de plaider, au nom de la Nation, le sort du football et du handball congolais. Dans son allocution, il a demandé au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, de sortir ces deux disciplines de la crise qui les accable. *«Bien qu'étant un jeu et une discipline, le sport est un outil pour promouvoir la paix au quotidien… Les disciplines majeures de notre sport (le football et le handball) requièrent aujourd'hui l'apaisement. La crise qui accable ces deux disciplines relève à jamais d'un passé à vite oublier, car en tant que père de la Nation, Excellence Monsieur le Président de la République, vous n'êtes jamais à court d'options»,* a-t-il déclaré, suscitant une salve d'applaudissements. On attend donc l'option présidentielle, pour sortir le football et le handball congolais de leur crise.

BCI
GRANDIR ENSEMBLE
VOS PROJETS GRANDISSENT
VOTRE AMBITION AUSSI
ENSEMBLE EN 2026
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
WWW .BCICONGO.COM
MEMBRE DU GROUPE BCP

BCI
GRANDIR ENSEMBLE
SOLUTIONS DE FINANCEMENT
VOS PROJETS GRANDISSENT
VOTRE AMBITION AUSSI
FINANCER LA CROISSANCE VOTRE ENTREPRISE
EXCELLENTE ANNÉE 2026
WWW.BCICONGO.COM
MEMBRE DU GROUPE BCP